PRÉAVIS DE GRÈVE

Correspondants de France 2 en région

Les oubliés de la NAO ! Mais pas des JT !

Plus que jamais, on compte sur les correspondants de France 2 ! Il faut faire encore plus de duplex pour muscler Télématin face à la nouvelle matinale de TF1, nous dit la direction ! Mais alors que la concurrence embauche des journalistes pour ce nouveau rendez-vous d'information, France Télévisions fait un autre choix : elle demande encore aux mêmes de faire plus, les journalistes des bureaux en région, sans moyens supplémentaires, au risque d'épuiser davantage des équipes pourtant aguerries.

De réunion en réunion, la direction n'a eu de cesse de répéter que les correspondants de France 2 sont de plus en plus productifs, mais à quel prix ? Épuisement au travail à cause d'amplitudes de travail au-delà de 11 heures, voire 13 heures, un week-end sur deux travaillé, une vie personnelle souvent entre parenthèses.

Alors quand les correspondants, entre autres demandes liées à leurs conditions de travail, réclament une augmentation de leur prime d'astreinte de 10 € brut, que leur répond-on lors de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) ? Trop cher, circulez, il n'y a rien pour vous !

Sans les correspondants, pas de Télématin, pas de 13 heures ni JT de 20 H ! Ils sont une force essentielle de la rédaction, tout le monde le dit ! Alors quoi ? Loin de Paris, on les oublie ?

En plus des tournages habituels, ils sont en première ligne lors des intempéries, l'hiver en reportage dans l'eau ou dans les tempêtes, l'été dans les incendies. Intempéries qui vont s'intensifier avec le changement climatique à n'en pas douter. Des tournages éprouvants, souvent plusieurs jours d'affilé. Pour quelle considération ?

L'intersyndicale demande à nouveau :

- Une revalorisation de la prime d'astreinte de 10 € brut ;
- La création d'une 3ème équipe au sein du bureau de Marseille (engagement acté par la direction dans le protocole d'accord du 6 janvier 2024) ;
- La création d'une 2ème équipe au sein du bureau de Poitiers dans le cadre de la construction budgétaire 2025.

Pour faire aboutir ces revendications, l'intersyndicale CFDT-CGC-CGT-FO-SNJ-UNSA appelle les correspondants régionaux de France TV ainsi que tous ceux qui concourent à la fabrication des éditions de France 2, à se mettre **en grève pour une durée illimitée à compter du lundi 8 avril 2024 à 0h00.**

Paris, le 28 mars 2024